

**Communiqué de presse du secteur VTC :
Fédération Française du Transport de Personnes sur Réservation (FFTPR),
Voitures Noires, Uber**

**Propositions de Laurent Grandguillaume :
une reflexion économique salutaire, mais des réponses sécuritaires.**

Le secteur VTC prend acte des propositions établies par M. le député Laurent Grandguillaume et présentées aux acteurs concernés le vendredi 26 février, dans le cadre de sa médiation.

La sortie de crise passera par le dialogue et la confiance dans les entreprises du secteur. Nous soulignons les efforts déployés par le médiateur pour :

- **rétablir le nécessaire dialogue** interprofessionnel entre les acteurs privés ;
- réhabiliter la parole de l'Etat et **réintroduire la confiance à l'égard du Gouvernement** qui est intervenu fréquemment dans le secteur ces 3 dernières années pour alourdir les réglementations, aboutissant à brider le développement du marché et à une insécurité juridique pesant sur l'emploi et l'ensemble des entreprises du secteur ;
- **tenter de créer les conditions d'une sortie de crise sociale pour les 10 000 chauffeurs professionnels** menacés de perdre leur emploi par l'effet immédiat des annonces du Premier ministre Manuel Valls le 29 janvier dernier, à l'issue de 3 jours de manifestation des taxis.

1/ Le développement économique du marché est la meilleure arme contre le risque de paupérisation. Laurent Grandguillaume reconnaît dans son rapport :

- qu'il est nécessaire de *“repenser l'équilibre d'ensemble du secteur”* vu les *“modifications des comportements des usagers”* et *“les évolutions technologiques”* qui rendent *“irréversibles”* ces changements ;
- que ces *“prestations de service qui ne sont pas délocalisables à l'étranger sont génératrices d'emplois et de ressources fiscales domestiques, au service de la collectivité, de l'économie et du bien-être national”* ;
- la **relative stagnation du chiffres d'affaires moyen des taxis**, et non pas un effondrement de l'activité ainsi que certains l'affirmaient ces derniers mois.

2/ Des réponses sécuritaires décalées par rapport à un problème économique et social.

Malgré ce constat, il ressort en l'état des propositions du médiateur :

- pour les taxis : indemnisations, rachats de licence, accompagnement social et financier ;
- pour les chauffeurs VTC/LOTI : renforcement des contrôles policiers et création de nouvelles restrictions d'accès à la profession

Cela a pour conséquence de maintenir l'asphyxie d'une activité économique :

- facilitant la vie de millions de citoyens ;
- créant des dizaines de milliers d'emplois ;

- contribuant à la défense de l'environnement en mutualisant les moyens de transport.

Et des questions ne sont pas résolues :

- quel avenir pour les chauffeurs LOTI ? Aucun dispositif n'est prévu pour ces 10.000 emplois qui sont aujourd'hui menacés par la politique du Gouvernement.
- quel avenir pour les chauffeurs VTC ? Depuis décembre 2015, il est quasi impossible de devenir VTC en France, et le Gouvernement entend actuellement complexifier les modalités du futur examen.

3/ Prises de position

Le secteur VTC :

1/ accueille favorablement :

- l'analyse économique menée par le médiateur ;
- la proposition de permettre aux chauffeurs de taxi de mettre les plateformes en concurrence, et de pouvoir adhérer à plusieurs plateformes simultanément (ce qui est déjà le cas dans le secteur du VTC).

2/ considère :

- qu'il semble évident que, dans le cadre du développement des nouvelles technologies, les acteurs du secteur du transport et de la mobilité soient placés sous la double tutelle du Ministère des Transports et du Ministère de l'Economie et du Numérique.
- qu'une véritable solution de long terme doit être trouvée au problème économique et social de la spéculation sur la valeur des licences de taxis, mais qu'il serait incompréhensible que cela soit financé par les consommateurs et les nouveaux acteurs de la mobilité urbaine, ou que le coût du transport soit renchéri.
- qu'il faudrait s'interroger sur les causes de la "désaffection structurelle" du transport par taxis identifiée par Laurent Grandguillaume pour que l'Etat y remédie au plus vite notamment pour satisfaire aux exigences de la clientèle

3/ exprime des réserves :

- s'agissant du respect de la loi : bien évidemment oui aux contrôles, mais pour tous, et assurer la sécurité des chauffeurs VTC et LOTI.

4/ s'oppose vigoureusement :

- à l'introduction d'un tronc commun d'examen entre les taxis et les VTC qui en réalité s'apparente à constituer un numerus clausus rampant.
- au harcèlement policier et à la présomption de culpabilité qui pèse aujourd'hui sur les chauffeurs et à l'impossibilité créée d'accéder correctement aux gares et aux aéroports, même pour tous les véhicules, et ce sans même parler d'une promesse de renforcement des contrôles qui apparaît disproportionnée avec les objectifs poursuivis étant donné le contexte d'état d'urgence.
- à l'instauration d'une signalétique inamovible et inviolable pour les voitures VTC et LOTI, qui constituerait un frein à leur activité et une menace immédiate pour la sécurité personnelle des chauffeurs, ainsi qu'une barrière matérielle à la décision du Conseil constitutionnel autorisant les taxis à exercer aussi en tant que VTC.
- à la transmission à l'administration du détail de chaque course, dispositif qui serait

gravement attentatoire aux libertés individuelles, à la vie privée des passagers et au respect du droit des données à caractère personnel.

Par ailleurs, le secteur VTC demande des actes concrets en faveur :

- des 10 000 chauffeurs LOTI dont l'emploi est aujourd'hui en jeu ;
- d'un accès plus rapide et plus fluide à la profession de chauffeur VTC, afin de satisfaire l'attente des passagers et de créer 70 000 emplois dans les trois années à venir ;
- du développement économique de toutes les entreprises ;
- de la transition sociale et environnementale de tout le secteur.

Citations :

“La sortie de crise passera par le dialogue et la confiance dans les entreprises du secteur. Le médiateur présente un certain nombre de propositions et une analyse globale du marché qui vont dans le bon sens, notamment en entérinant la co-existence entre les différentes formes de transport de personnes.

En revanche, Laurent Grandguillaume ne résoud pas le problème des 10 000 chauffeurs professionnels LOTI à qui il n'est proposé que des contrôles de police. Dans le même temps, la l'entrée de nouveaux chauffeurs VTC dans le marché est rendue particulièrement difficile et ne permet pas de satisfaire rapidement la demande exponentielle. En conséquence, les deux voies d'accès à la profession de chauffeur professionnel sont simultanément obstruées par la volonté du Gouvernement.

Le développement économique du marché est la meilleure arme contre le risque de paupérisation. Le Député lui-même affirme dans ses propositions que “ces prestations de service ne sont pas délocalisables à l'étranger, sont génératrices d'emplois et de ressources fiscales domestiques, au service de la collectivité, de l'économie et du bien-être national”. Il faudrait qu'il joigne les actes à la parole.”

Yves WEISSELBERGER,
Président de la Fédération Française du Transport de Personnes sur Réserve (FFTPR)